

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1667 - page 3622

78 - Yvelines

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Yvelines.

MUDO-CHUNGDOKWAN.

Objet : l'association « Mudo-Chungdokwan » a pour objet de promouvoir, de développer, d'organiser l'activité sportive liée aux arts martiaux et essentiellement le Taekwondo ; de définir le contenu et les méthodes d'enseignements sportifs et de contrôler la délivrance des diplômes le sanctionnant sur tout le territoire national ainsi que dans les DOM-TOM dans le cadre de la législation et des règlements sportifs en vigueur ; développer la discipline en question dans les pays où elle a des introductions ; aider et conseiller les organismes et les associations à développer aussi bien en France qu'à l'étranger les activités liées aux disciplines sportives régies par l'association « Mudo-Chungdokwan » ; de grouper les associations dont les membres pratiquent les mêmes activités sous son contrôle et de représenter et de défendre les intérêts tant auprès des organismes sportifs nationaux qu'internationaux.

Siège social : 3, rue du Pont Colbert, 78000 Versailles.

Date de la déclaration : 11 juillet 2014.